

Programme de formation



IEAM

Equipe pédagogique :

Amaury CATRICE et Emilie CARBONNAUX

Tel : 01 42 27 28 83

IEAM

Institut d'Expertise, d'Arbitrage et de Médiation

*Document remis au stagiaire avant son inscription
(Article L 6353-8 du Code du Travail)*

MAJ : 10/02/2026

COMMUNICATION NON VIOLENTE

Objectifs (professionnels)

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Repérer et comprendre, à partir des 4 étapes clés de la communication non-violente ce qui facilite ou entrave la communication
 - Prendre conscience des sources fréquentes de malentendus liées à la communication
 - Adopter une approche de communication différente en intégrant les différenciations clés proposées par la communication non violente
- S'approprier et intégrer ce processus de communication dans le cadre des rencontres en médiation
 - Adapter les principes de la communication non violente au contexte de la médiation
 - S'approprier la démarche en qualité de médiateur

Catégorie et but

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Action de formation

Cette action a pour but (article L.6313-3) : De favoriser la mobilité professionnelle

Public

Le public concerné est :

Dirigeants & cadres d'entreprise, directeurs des ressources humaines et juridiques, avocats, notaires, experts, architectes, syndic de copropriété, gestionnaires d'immeuble, administrateurs & mandataires...

Pré-requis

Les conditions d'accès sont :

- Pré-requis : aucun pré-requis

Durée

Cette formation se déroulera en 14 heures sur 2 jours.

Horaires : de 9h à 12H30 et 13h30 à 17h00

Tarif

Cette formation est dispensée pour un coût de 800 euros TTC.

L'IEAM n'est pas soumis à la TVA.

Modalités et délais d'accès

- Remplir le formulaire d'inscription en ligne
- Versement de l'acompte de 50% du prix de la formation
- Inscription au plus tard 15 jours avant le début de la formation

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes pédagogiques :

- Méthodes actives
- La pratique et la mise en situation
- Les débriefings
- Appui sur le collectif et le co-apprentissage
- Approche personnalisée
- Alternance des rôles d'acteur et d'observateur

Outils pédagogiques :

- Un étayage théorique et méthodique
- Des simulations et exercices

Supports pédagogiques :

- Un support est remis au stagiaire.

Prise en compte du handicap :

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous remercions de nous contacter afin qu'on puisse nous assurer que les moyens de la prestation de formation peuvent être adaptés à vos besoins spécifiques, à l'adresse mail ieam-paris@wanadoo.fr

Compétences des formateurs

Dominique HUGER : médiatrice familiale et formatrice, Co-directrice du Diplôme d'Université « médiation et gestion des conflits » à Tours

Contenu

Jour 1/ Les fondamentaux de la communication non violente

- Présentation de la philosophie et des principes inspirés de la communication non violente
- Présentation des 4 étapes clés de la communication non violente
- Approfondissement des 4 étapes clés à partir d'expérimentations concrètes

Jour 2/ La communication non violente en médiation

- Apprendre à reformuler et explorer en médiation avec l'approche CNV : savoir traduire les jugements, les reproches et les critiques en observations, sentiments, besoins et demandes recevables
- La communication non violente en médiation : ouvertures et limites

Suivi et évaluation

Exécution de l'action

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action sont :

- Les feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur
- L'évaluation des acquis en fin de session
- Un questionnaire d'évaluation de la formation

Modalités d'évaluation des résultats (ou d'acquisition des compétences)

Les moyens mis en place pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels précisés dans les objectifs sont :

- Questions orales ou écrites (QCM...)
- Mise en situation
- Fiches d'évaluation